

4^e

CONGRÈS

des études sur le Moyen-Orient
et les mondes musulmans

28 juin - 2 juillet 2021



Atelier 17

L'emploi public protège-t-il ? Salariat-s en question au Maghreb et au Proche-Orient

Nous discutons de façon pluridisciplinaire des transformations de l'emploi public au Maghreb et au Proche-Orient. Dans un contexte où la question des inégalités, des protections et des droits sociaux sont construites en causes collectives, notre propos est de comprendre ce qu'il se joue autour et au cœur du travail. Nous discuterons d'abord des usages de la notion de salariat sur nos terrains, pour montrer qu'elle invisibilise et subalternise la grande majorité des formes d'emploi les plus ordinaires dans la région. En choisissant de concentrer notre attention sur le secteur public, réputé être au cœur des contrats sociaux car produisant le salariat le plus protecteur et socialisé, nous souhaitons débusquer les non-dits, promesses déçues, violences économiques et sociales, qui trament ce bastion du travail, étonnamment peu étudié. Plutôt qu'en faire une espèce menacée, nous chercherons à comprendre quelles sont les mécanismes de protection réellement actionnés, négociés ou fragilisés dans le cadre d'emplois emblématiques ou au contraire atypiques du salariat fonctionnarisé. Quels sont les droits, les statuts et les dispositifs de régulation pratiqués ? Quelles sont les conflictualités qui s'y sont exprimées et s'y expriment aujourd'hui ? Quelles en sont les temporalités, les acteurs, les normes, les pratiques ? Les contributions offrent des regards croisés, à partir de terrains et d'époques différentes, afin de questionner ce que les sociétés du Maghreb et du Proche-Orient ont à dire des ordres et désordres du capitalisme.

Responsables : Myriam Catusse (Aix Marseille Université CNRS, IREMAM) et Michele Scala (IEP Lyon / IFPO)
Discutant : Longuesse Élisabeth (CNRS, Printemps)

Programme de l'atelier

Myriam Catusse (Aix Marseille Université, CNRS, IREMAM)

Salariés de la "patrie" : quand les retraités de l'armée perdent protection au Liban et au Maroc

Cette contribution partira de l'analyse de deux mouvements récents : celui des vétérans de l'armée (couramment appelée "*waṭan*") au Liban qui se mobilisent au cours de l'été 2019 contre l'hypothèse de réduction de leurs pensions de retraites dans le cadre du programme d'austérité gouvernemental puis contre le retard de paiement de leurs prestations ; et celui de retraités et veuves de retraités de la Sûreté nationale qui à Casablanca en 2010 se mobilisent contre les procédures de délogement dont ils et elles font l'objet de la part de leur mutuelle. Ces corps de métiers emblématiques de l'emploi public sont réputés avoir une importance au moins aussi déterminante pour leurs fonctions sociales et économiques associées au salaire que pour leurs rôles en matière de sécurité. Pourtant, ces mobilisations exceptionnelles mettent en lumière la nature et la fragilité de protection directes ou plus indirectes liée des formes d'emploi précisément dédiées à la sécurité nationale et élaborées dans des tensions entre *warfare* et *welfare State*. J'examinerai ce qu'être salarié de la patrie produit comme attentes, comme dispositif moral et comme économie domestique et politique. Je discuterai ensuite de l'étiologie des protections par ce travail, comme un poste d'observation

privilegié d'une nouvelle question sociale qui déborde les frontières du Maghreb et du Proche-Orient.

Marianna Ghiglia (Aix-Marseille Université, IREMAM)

Des fonctionnaires... pas comme les autres. Enjeux et limites de la « fonctionnarisation » des journalistes en Égypte (1960 – nos jours)

Cette communication s'intéresse au processus sociohistorique de « fonctionnarisation » des journalistes en Égypte, déclenché par la « nationalisation » des principales maisons de presse du pays en mai 1960. En conférant la propriété de ces dernières au Parti unique, la loi n. 156 de 1960 marque un tournant important dans le devenir de leurs salariés, sans pour autant les transformer immédiatement en employés de l'État. L'usage des guillemets est tout sauf anodin : ni nationalisation au sens strict du terme, ni fonctionnarisation, c'est le début d'une mutation qui s'achèvera deux décennies plus tard, lorsqu'une nouvelle loi sur la presse transférera définitivement la propriété des journaux à l'État. L'objectif de cette communication est double. Je me propose, d'une part, de retracer le processus sociohistorique de « fonctionnarisation » des journalistes, tout en montrant ses enjeux et ses limites. D'autre part, il s'agira de réfléchir au statut singulier des « journalistes-employés de l'État », afin de saisir ses caractéristiques et les protections qui y sont attachées. Pour ce faire, mon approche comparative confrontera leurs conditions salariales avec celles de leurs homologues employés de journaux partisans et privés.

Audrey Pluta (Sciences Po Aix, IREMAM / Mesopolhis)

« Entre la matraque et l'enclume » : politisation et corporatisme des syndicalistes policiers tunisiens post-2011

Le départ de Ben Ali et le changement de régime politique ont permis le développement de la contestation policière, organisée sous forme de syndicats. Émergent une série de revendications policières, portées par différents syndicats : (re)valorisations salariales, montées en grade, indemnités pour les familles des policiers décédés etc. Les syndicats obtiennent suite aux négociations avec les différents gouvernements depuis 2011, une série d'avantages matériels, tout en défendant âprement leur statut. Pour des collègues poursuivis en justice, les syndicalistes policiers ont également développé un répertoire d'actions varié : pressions auprès des juges et/ou de l'administration, soutien juridique et légal dans les commissions de discipline etc. La question du contrôle, et les sanctions, des activités policières illégitimes est ainsi centrale dans la redéfinition des normes policières. L'après 2011 a donc vu émerger une conflictualité nouvelle dans la définition des modes légitimes du maintien de l'ordre, débat au sein duquel les forces de sécurité ont su faire peser leurs intérêts.

Michele Scala (IEP Lyon / IFPO)

En deçà du contrat : précarité statutaire, arrangements clientélares et personnalisation des protections à l'Électricité du Liban

Jadis emblème de l'unité nationale et de la construction de l'État « moderne », Électricité du Liban est, aujourd'hui, un symbole éminent des crises multiples qui traversent le pays. Dans l'après-guerre civile (1975-1990), l'attention des observateurs s'est principalement tournée vers l'analyse des défaillances structurelles du secteur, des politiques de gestion (et de répartition) territoriale des ressources électriques, ou encore des projets de réformes à maintes reprises annoncées et systématiquement ajournées. Les transformations du travail et de l'emploi au sein de ce rare exemple d'État-employeur au Liban demeurent peu questionnées alors même qu'elles constituent l'un des processus les plus profonds ayant accompagné les crises successives du secteur. Dans cette intervention, je me pencherai sur le cas des travailleurs « *gabb al-ṭalab* (à la demande) » : force de travail précaire et exclue du Code du travail par son article 7, progressivement devenue prépondérante dans l'entreprise à partir de l'après-guerre. En analysant les modes de régulation du travail effectivement en place, je m'efforcerai de montrer comment se constitue un équilibre entre précarité de l'emploi et continuité du travail, entre absence de protections (dans le cadre du droit) et relations de clientèle au travail assurant, en deçà du contrat, la protection que ce dernier n'assure pas. En situant ce cas d'étude dans la réalité des rapports salariaux au Liban, je m'emploierai ensuite à déconstruire les idées de norme et de dérogation lorsqu'elles sont appliquées au travail et à l'emploi en contexte libanais et bien au-delà.